

n° 11 - juillet 2018

Territoires

Portrait agricole Isère



Un département de transition entre Rhône et Alpes

Le département de l'Isère s'étend sur 7 400 km² et se divise équitablement en deux territoires bien distincts :

- la **partie nord-ouest** constituée du Bas-Dauphiné et de la vallée du Rhône, vaste étendue de plaines, bordée au Nord par l'agglomération lyonnaise et au Sud par la rivière Isère. L'altitude varie de 130 mètres, le long du Rhône, à 700 mètres sur le plateau de Chambaran.

- la **partie sud-est** constituée du Grésivaudan, du Vercors, des Pré-Alpes et des Alpes, zone de moyenne et de haute montagne qui culmine à 4 100 mètres d'altitude dans le massif des Écrins.



Des productions agricoles variées, déterminées par le relief

Ces caractéristiques géophysiques très contrastées sont le support d'une agriculture variée à l'échelle de ce territoire. En 2016, la surface agricole utilisée* (SAU) des exploitations s'étend sur **231 000 hectares dont 37 % de surface toujours en herbe**. Selon le critère de la SAU totale, l'Isère se classe au 4^e rang des

* Voir page 4

départements de la région. Elle se situe dans le peloton de tête pour de nombreuses productions notamment pour la nuciculture (noix) ou les petits fruits. Mais elle n'occupe que le 6^e rang pour la valeur de production agricole avec une **production brute standard* (PBS) de 326 millions d'euros**.

L'activité agricole dominante est l'élevage extensif d'herbivores qui s'exerce dans la partie alpine du département, au sud-est où 86 % de la surface agricole est constituée de surfaces fourragères. **Le lait de vache est la 1^{ère} production en valeur**, dynamisée par les productions fromagères en AOP du Vercors. **L'élevage d'ovins-caprins** concerne plus de 1 000 exploitations

63 %
DU DÉPARTEMENT
EN ZONE MONTAGNE
ET HAUTE-MONTAGNE

52 % DU
TERRITOIRE OCCUPÉS
PAR DES ESPACES
NATURELS

Sources : Zonage ICHN 2015 - SAA 2015

souvent de petite taille économique. La production de **viande bovine** est également bien représentée à travers l'élevage de Charolais.

Dans les plaines et la vallée du Rhône, **les exploitations de grandes cultures** (céréales, oléagineux) côtoient des **systèmes mixtes** (polyculture-élevage). L'Isère occupe ainsi le 1^{er} rang de la région de ces deux orientations techniques qui regroupent 3 100 exploitations.

En lisière du Vercors et dans la vallée du Grésivaudan prévalent les exploitations arboricoles **de fruits à coques**, notamment l'emblématique noix de Grenoble. L'élevage hors-sol (poulets de chair, porcins) se concentre dans l'ouest de la Vallée de l'Isère.

L'agriculture dynamise le territoire

Bien que le nombre d'exploitations recule depuis plusieurs décennies (on estime à 130 le nombre d'exploitations qui disparaissent chaque année depuis 2010), l'agriculture reste le seul secteur d'activité présent dans la quasi-totalité des communes du département. Elle contribue à une gestion équilibrée du territoire et au maintien de paysages ouverts. Avec **11 300 actifs agricoles permanents en 2010**, qui fournissent 6 800 équivalents temps plein (ETP), l'Isère occupe le 7^e rang des départements de la région. La **main-d'œuvre familiale** (chefs d'exploitation et coexploitants, aides familiaux)

représente 78 % du travail total, proportion similaire à la moyenne régionale. Les salariés apportent un renfort de main-d'œuvre équivalent à près de 1 800 ETP. Avec 1 040 ETP, **les saisonniers et les salariés en prestation de services** sont majoritaires (59 %) et placent l'Isère au 3^e rang des départements.

Le salariat est plus important en **cultures permanentes** (exploitations arboricoles de la vallée du Rhône), en **maraîchage-horticulture** dans la plaine du Bas Dauphiné. Il est ainsi plus fréquent en plaine et vallées qu'en montagne.

Les circuits courts, un vecteur de valorisation de l'agriculture de montagne

Confrontés à des coûts de production élevés en montagne et à la concurrence de systèmes plus intensifs, les agriculteurs isérois cherchent à valoriser leurs produits. **La commercialisation en circuits courts** est plus fréquente autour du Rhône et des vallées alpines, favorisées par le potentiel local de consommation et la variété des produits. Ainsi, près de 45 % des exploitations de ces territoires commercialisent en circuits courts, principalement **de la viande et de la charcuterie**. Ce mode de valorisation est pratiquée par 1 600

exploitations, faisant de l'Isère le 3^e contributeur de la région.

En 2016, l'agriculture biologique engage 479 exploitations, qu'elles soient certifiées ou en conversion. L'Isère occupe le 5^e rang régional, avec une surface en « bio » de 18 900 ha, soit 2,7 % de la SAU. Depuis 2010, cette surface a progressé à un rythme de 9,4 % par an (9,6 % au plan régional). Le département se situe au 3^e rang régional pour les grandes cultures, les fruits et légumes et les plantes à parfum, aromatiques et médicinales. En revanche, l'Isère est peu représentée dans la production **sous signe officiel de qualité**. En 2018, l'Isère compte **4 AOP** dont 1 AOP fromagère (Bleu du Vercors-Sassenage), la noix de Grenoble et **12 IGP**.

Des exploitations individuelles et de petite taille

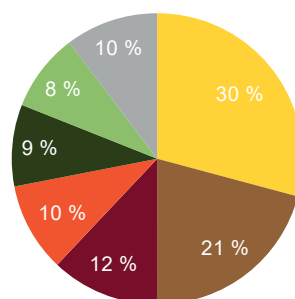
L'espace agricole est maillé de petites exploitations en particulier dans les vallées. Le département de l'Isère concentre 10 % des exploitations régionales mais seulement 8 % de la surface agricole pour une SAU moyenne de 39 ha (47 ha en région). En outre, la dimension économique des exploitations est en retrait. Les petites exploitations sont majoritaires. La moitié dégage une PBS inférieure

6 300
EXPLOITATIONS



11 300
ACTIFS PERMANENTS
DANS LES EXPLOITATIONS
AGRICOLES

Source : RA 2010



Part des exploitations spécialisées* dans le département

- Grandes cultures
- Polyculture et polyélevage
- Ovins, caprins et autres herbivores
- Fruits et Cultures permanentes
- Bovins viande
- Bovins lait
- Autres

* Nombre d'exploitations spécialisées par type d'OTEX (orientation technico-économique)

Source : RA 2010

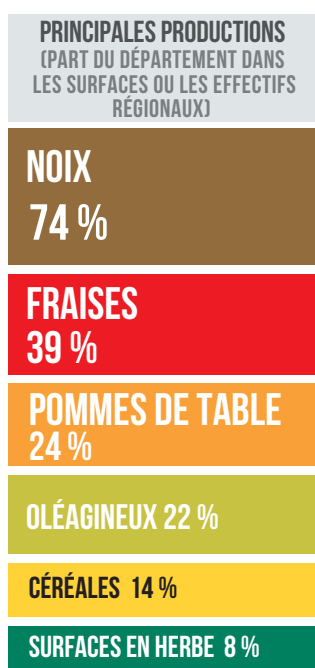
à 22 400 € (35 00€ au plan régional). Les exploitations de petite dimension économique sont plus particulièrement présentes dans l'élevage ovin et en zone de montagne.

En corollaire, la **forme juridique** des exploitations est plus souvent individuelle. Seules **15 % relèvent d'une forme sociétaire** soit la 2^e part la plus faible après le département de l'Ardèche.

Une industrie agroalimentaire très présente en vallée du Rhône

L'Isère se distingue par une industrie agroalimentaire (hors artisanat com-

mercial) dynamique. Elle emploie, en 2015, plus de **4 100 salariés (4^e rang régional) dans 290 établissements**. Deux secteurs d'activité ont une position centrale dans le département : l'industrie des viandes, particulièrement dans la préparation de produits à base de viande (17 % des salariés), et l'industrie laitière couplée à la fabrication de fromages (28 % des salariés). L'Isère est le département comptant le plus grand nombre de grands établissements (250 salariés ou plus). L'industrie agroalimentaire est ainsi très concentrée : 43 % des salariés sont employés dans ces établissements.



Source : SAA 2015

CHEPTTEL

158 000 BOVINS

DONT

19 % VACHES LAITIÈRES ET

17 % VACHES ALLAITANTES



58 000 OVINS

34 000 PORCINS



Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

PRODUCTION EN FRANCE :

NOIX : 33 %

FRAISES : 5 %

SURFACES EN HERBE :

149 000 ha

CÉRÉALES ET OLÉOPROTÉAGINEUX :

96 000 ha



LAIT DE VACHE PRODUIT :

200 MILLIONS DE LITRES



Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

FILIÈRES QUALITÉ

4 AOP
DONT 2 VINS



12 IGP

DONT 4 FROMAGES,
2 VOLAILLES

9 % DE LA SURFACE
BIO DE LA RÉGION



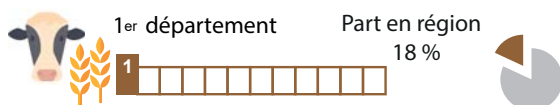
Sources : INAO 2017 - Agence BIO 2015

Classement des exploitations spécialisées de l'Isère dans la région

Grandes cultures



Polyculture et polyélevage

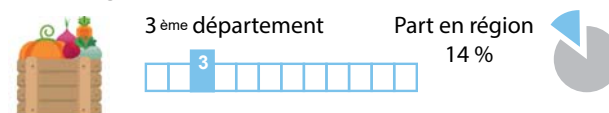


Fruits et cultures permanentes

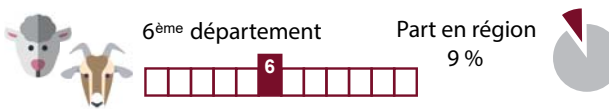


Source : RA 2010

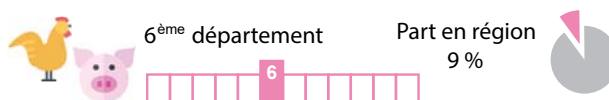
Maraîchage et horticulture



Ovins, caprins et autres herbivores



Élevage hors-sol



Une forêt étendue et diverse

Couvrant **303 000 hectares soit 38 % du territoire**, la forêt est le premier mode d'occupation du sol isérois. Le taux de boisement dépasse même 50 % dans le Grésivaudan et les Pré-Alpes. Elle est à 70 % privée (80 % dans la région). Les peuplements en feuillus représentent 146 000 ha contre 62 000 ha en résineux.

L'exploitation de la ressource forestière est moins développée que dans la région. L'Isère possède 12 % du volume de bois sur pied et contribue à hauteur de 8 % à la récolte commercialisée régionale. Le « taux

de récolte » est ainsi de 7 m³ pour 1 000 m³ sur pied contre 10 m³ en Auvergne-Rhône-Alpes. **Il existe donc des marges de progression, en particulier pour la récolte et la valorisation des feuillus.**

Une large offre de formations agricoles

L'Isère est le **premier département de la région pour l'enseignement agricole**. En 2017, ses établissements d'enseignement agricole accueillent 4 000 élèves et 330 apprentis. L'offre de formation couvre

l'ensemble des niveaux, allant du cycle orientation collège (niveau VI) à la thèse de doctorat en centre de recherches (Irstea Grenoble). L'enseignement de niveau inférieur au bac (niveaux V et infra) est surreprésenté avec 34 % des élèves pour 26 % dans la région. A l'inverse, **le niveau des diplômes préparés en alternance est plus élevé** : en l'occurrence, ils sont de niveau II ou III pour près de la moitié des apprentis. La place de l'enseignement privé est majoritaire avec 16 établissements accueillant 2 800 élèves.

Benoît Fontaine

2^{ÈME} FORÊT DE LA RÉGION
38 % DE SURFACES BOISÉES



RÉCOLTE DE BOIS COMMERCIALISÉE
422 000 M³
DONT 43 % DESTINÉS AU BOIS ÉNERGIE

Sources : Enquêtes EXF-SRI 2016 - IGN (campagnes d'inventaires 2011 à 2015)

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
21 ÉTABLISSEMENTS
DONT 16 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



4 000 ÉLÈVES
330 APPRENTIS

Source : DRAAF/SRFD 1/01/2017

Sauf mention contraire, les données sont issues du recensement agricole 2010.

PBS : Production brute standard
Elle décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeurs définissant un potentiel de production hors de toute aide. La PBS « 2010 » est calculée à partir de coefficients issus de valeurs moyennes sur la période 2008 à 2012.

SAU : Surface agricole utilisée
Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédactrice en chef : Marie-Laure Rongère
Composition : Sylvie Vasson
Tarif : 3,50€
Dépôt légal : juillet 2018
ISSN : 2494-050X (En ligne)

©AGRESTE 2018